SyMEL

LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche

Préserver et partager

BILAN D'ACTIVITÉ
2016

SOMMAIRE

01 | **La structure et les personnes** 3

02 | **Le bilan financier** 5

03 | **La gestion des espaces naturels littoraux** 6

3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL 6

3-2 Les plans de gestion 8

3-3 Les faits marquants 12

3.3.1 Les travaux d'aménagement 12

3.3.2 Les missions d'entretien des sites 23

3.3.3 L'accueil du public et la surveillance 30

3.3.4 Les études et les suivis 32

3.3.5 La gestion cynégétique et agricole 35

04 | **La communication et la sensibilisation** 38

05 | **Les partenariats** 43

06 | **Les grands projets thématiques** 47

01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) émane du conseil départemental qui assure une partie importante de son financement auquel s'ajoutent les cotisations des Communautés de communes adhérentes.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département de la Manche, du Conservatoire du littoral ou mis à la disposition de ce dernier, sur les territoires des communautés de communes littorales de la Manche. Il a pour objectif d'y préserver et conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (AU 31 DÉCEMBRE 2016)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert. Il est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental (10 représentants dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL)
- les communautés de communes littorales (1 représentant par communauté de communes soit 11 délégués)

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département, le délégué de rivage Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Madame Valérie NOUVEL a été élue Présidente du SyMEL le 26 mai 2015.

Deux Vice-Présidents ont également été élus :
Mme Christine LEBACHELEY (1re vice-présidente)
M. Serge LAIDET (2e vice-président).

Membres du comité vec voix délibérative

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Frédérique BOURY - canton LES PIEUX	M. André DENOT - canton de PONTORSON
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN - canton d'AVRANCHES	M. Jean-Paul FORTIN - canton LA HAGUE
Mme Christèle CASTELEIN - canton de VALOGNES	M. Jean-Marc JULIENNE - canton GRANVILLE
Mr Antoine DELAUNAY - canton d'AVRANCHES	Mme Martine LEMOINE - canton VILLEDIEU LES POELES
Mr Dominique HEBERT - canton EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme Françoise LEROSSIGNOL - canton de BRICQUEBEC
Mme Christine LEBACHELEY - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Patricia LECOMTE - canton de BREHAL	
Mr Marc LEFEVRE - canton de CARENTAN	
Mr Jean LEPETIT - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Valérie NOUVEL - canton de PONTORSON	

DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES		
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC de La Baie du Cotentin	M. Pierre AUBRIL	M. Michel HAIZE
CdC du canton de Saint-Pierre-Église	Mme Nicole BELLIOT DELACOUR	M. Bernard POTTIER
CdC de la Hague	M. Michel CANOVILLE	M. Bruno LEGER
CdC des Pieux	M. Jacques CAPELLE	Mme Bernadette LE BRUN
CdC de la Côte-des-Isles	M. Serge LAIDET	M. Jean-Michel BOUILLON
CdC du canton de La Haye-du-Puits	M. Jean-Pierre DESJARDIN	M. Eric AUBIN
CdC du canton de Lessay	Mme Arlette MARESCQ	M. Guy CLOSET
CdC du canton de Saint-Malo-de-la-Lande	M. Christian DUTERTRE	Mme Catherine DAVID
CdC du canton de Montmartin-sur-Mer	M. Frédéric LONGUET	M. Jacques DURET
CdC Granville, Terre et Mer	M. Philippe DESQUESNES	M. Jean-Paul LAUNAY
CdC Avranches – Mont-Saint-Michel	M. Claude FOURRE	M. Vincent BICHON

La présidente du SyMEL, Madame Valérie NOUVEL, a été élue le 29 février 2016, vice-présidente du Conseil de Rivage du Conservatoire du littoral en Normandie, à l'occasion du renouvellement de cette instance de gouvernance de l'établissement public en Normandie, dont le nouveau président élu est Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE, vice-président du conseil régional de Normandie.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La direction du SyMEL est assurée par **M. Saïd EL MANKOUCH** (Mise à disposition partielle), Directeur de Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles au Département.

1 responsable technique à Saint-Lô ; **Valentin PAILLETTE** assure l'encadrement de l'équipe technique composée de :

➔ 4 agents aux missions transversales basés à Saint-Lô

- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement
- Hélène MENARD : technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Eric NEUVILLE technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral en appui aux autres gardes
- Lydie RENOUF : chargée de mission contractuelle - de Continuité du cheminement du littoral

➔ 11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Christian LECONTE à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Michel DAVID à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Arnaud GUIGNY et Pierre SCOLAN à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, de surveillance, de réalisation d'études, suivis...

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour les 4 organismes satellites du conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.

La gestion administrative du personnel étant assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Ils sont arrivés au SyMEL en 2016 :

- M. Valentin PAILLETTE, Responsable technique
- Mme Lydie RENOUF Chargée de mission - Continuité du cheminement littoral

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements : n'hésitez pas à contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou **symel@manche.fr** ou consulter son site internet : **www.symel.fr**

02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉALISÉES

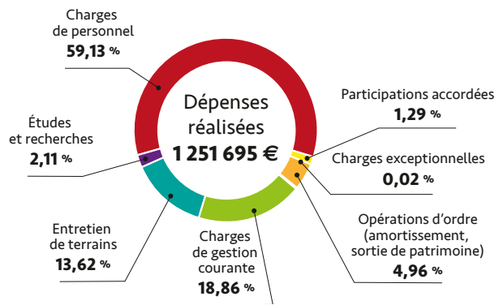

RECETTES RÉALISÉES

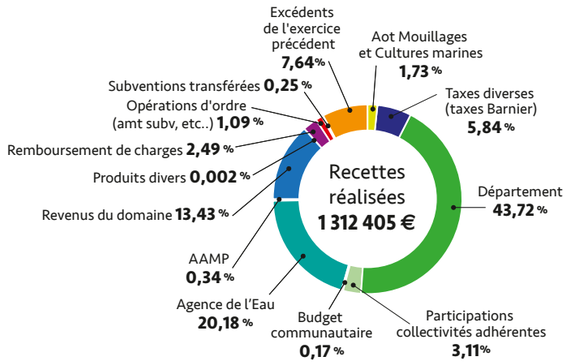

INVESTISSEMENT 2016

Les travaux d'investissement sont réalisés par le SyMEL sur les terrains propriété du Département de la Manche **(23 698,60 € en 2016)**.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) a signé avec le SyMEL un contrat d'animation pour la période 2013-2018. Dans ce cadre, le SyMEL a reçu en 2016 une aide financière de l'AESN pour 13 postes d'agents,, ainsi que pour des travaux d'entretien et de restauration en faveur de la préservation des zones humides littorales et marines.

ÉVOLUTION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

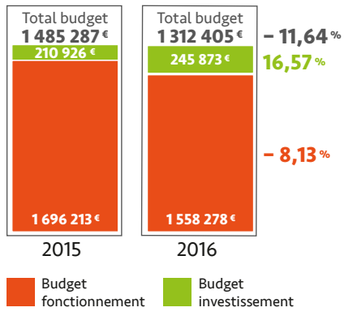

Le Conservatoire du littoral investit sur ses propriétés.

Le montant des dépenses 2016 pour cette mission de propriétaire s'élèvent à **329 483,53 € en 2016**.

L'intervention foncière s'est élevée à **299 607,50 €** pour la même année.

LES FINANCEURS

03 La gestion des espaces naturels littoraux

03|1 Le territoire d'intervention du SyMEL (Découpage administratif 2016)

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels de la Manche sur une surface de plus de 5 000 ha de domaine terrestre et 5 000 ha de Domaine Public Maritime (DPM).

Les surfaces gérées par le SyMEL ont progressé de 21,47ha en 2016.
Ces nouvelles surfaces sont de nouvelles acquisitions réalisées principalement par le Conservatoire du littoral dans le département de La Manche.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLES

PROPRIÉTES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

3 921 ha

DONT 3 872 ha GÉRÉS PAR LE SYMEL (HORS RÉSERVES NATURELLES NATIONALES)

PARCELLES GÉRÉES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

865 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha
sur l'archipel de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

338 ha

03 | 2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le **plan de gestion** d'une durée désormais de 10 ans est décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans.

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens.

Au cours de l'année 2015, la démarche d'élaboration d'un **document unique de gestion 2016** initiée par le Conservatoire s'est poursuivie avec la participation active des agents du SyMEL, du littoral sur deux secteurs : Littoral Ouest du Cotentin (de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel) - Val de Saire (de Maupertus-sur-Mer à Gatteville-Phare).

Des secteurs où le Conservatoire du Littoral assure aussi bien le rôle de propriétaire que d'opérateur Natura 2000.

Le **document unique de gestion** fusionne les documents d'objectifs Natura 2000 et les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral en affichant dans un seul et même document toutes les orientations de gestion.

À mi-parcours ou à leur terme, les plans de gestion sont évalués. Grâce à cela, le gestionnaire peut ajuster ses interventions.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)							2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)							-
205 - UTAH-BEACH							2002-2006
266 - ILE DE TATIHOU							2011-2020
							2011-2013
154 - ETANG DE GATTEMARE	Document unique de gestion Val de Saire						2016-2025
272 - MARAIS DE RETHOVILLE							
247 - POINTE DE LA LOGE							
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf							
226 - POINTE DU BRICK/ Landes de Fermanville							
269 - FALAISES DU MUR BLANC							2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU							2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE							2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)							2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE							2017-2021
CAP DE CARTERET							2017-2027
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL							2017-2027
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL	Document unique de gestion Val de Saire						2016-2025
058 - DUNES D'HATAINVILLE							
041 - DUNES DE LINDBERGH							
006 - HAVRE DE SURVILLE							
290 - HAVRE DE LESSAY							2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)							2008-2012
DUNES DE PIROU							2012-2021
							2012-2016
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER							2012-2021
							2012-2016
187 - POINTE D'AGON							2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE							-
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)							-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)							2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)							2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE							-
422 - ÎLES CHAUSEY							2009-2012
486 - FALAISES DE CHAMPEAUX							2011-2019
							2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY							2011-2019
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE							2011-2019
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD							2011-2019
585 - PRÉS DE L'HOPITAL							-
623 - MARE DE BOUILLON							2015-2025
							2016-2018

Plan de gestion prop CdL — Plan opérationnel prop CdL — Plan de gestion prop CDpta — Plan opérationnel prop CDpta — Document unique pour plusieurs sites — Plan de gestion unique pour plusieurs sites — 3 Année d'exécution

VALIDATION DU PLAN OPERATIONNEL DE TATIHOU

La gestion du site de l'île Tatihou est définie dans un plan de gestion de 2011 à 2021 qui pose un diagnostic du patrimoine naturel et socio-économique du site, permettant de mettre en évidence les enjeux du site. Le document est articulé en trois plans opérationnels qui listent les opérations de gestion que le gestionnaire engage pour chaque tranche de trois ans. Ces plans triennaux permettent de programmer correctement les opérations et d'ajuster d'avantages la gestion aux besoins sur une période courte et programmer au mieux les opérations en fonction de l'évolution du site.

Le site de l'île Tatihou bénéficie aujourd'hui de son deuxième plan opérationnel pour la période 2016-2018, validé en comité de gestion puis par le comité syndical au cours de l'année 2016.

Au terme des trois années de gestion du premier plan opérationnel, pas loin de la moitié des opérations ont été réalisées et 90% des objectifs opérationnels atteints ou engagés. L'attention sera également à porter pour le prochain plan opérationnel sur la préservation des pelouses aérohalines, habitat d'intérêt communautaire dont l'enjeu est important au regard de l'état de conservation de l'habitat.

En s'appuyant sur le plan de gestion 2011-2021 ainsi que sur l'évaluation de 1er plan opérationnel 2011-2013, le plan opérationnel 2016-2018 a ainsi défini 13 objectifs opérationnels et au total, 23 opérations sont envisagées pour cette nouvelle étape du plan de gestion :

Valorisation et conservation du patrimoine ornithologique

Site majeur pour la reproduction du Goéland argenté (Larus argentatus), du Goéland brun (Larus fuscus) et dans une moindre mesure du Goéland marin (Larus marinus), l'île de Tatihou est gérée pour maintenir cet enjeu remarquable. Or la situation de la colonie est devenue délicate et inquiétante : les effectifs ont fortement chuté depuis 2014, dont la cause probable serait la prédation. Le milieu prairial semble aussi évoluer de manière défavorable pour la nidification des goélands. Les différentes problématiques sur l'île sont étroitement imbriquées et complexifient la mise en œuvre de solutions rapides et efficaces. Une réflexion sur la gestion de la prairie et la mise en place de lutte contre la prédation de la colonie sont des mesures majeures du plan opérationnel.

Conciliation de la fréquentation avec la préservation du patrimoine naturel

Lieu touristique, l'île Tatihou accueille plus de 60 000 visiteurs par an depuis 2009. Il s'agit d'améliorer la cohabitation des activités touristiques avec les enjeux écologiques, par notamment une organisation des sentiers sur les milieux sensibles (cordon dunaire, pelouses aérohalines), une sensibilisation des visiteurs. Un suivi de la fréquentation est réalisé par la mise en place d'un éco-compteur à l'arrivée du Rhun.

Gestion concertée entre les différents partenaires

La gestion des différents patrimoines de l'île concerne plusieurs acteurs complémentaires le Conservatoire du littoral, le SyMEL, le Musée maritime, le conseil départemental de la Manche et le GONm. La concertation entre l'ensemble des acteurs locaux et partenaires et L'engagement de chacun est une des clés pour retrouver un équilibre satisfaisant du site. Outre le comité de gestion, des réunions techniques sont organisées annuellement

Évaluation de la gestion et amélioration des connaissances du patrimoine naturel à poursuivre

Pour évaluer l'atteinte sur le long terme des objectifs fixés en faveur de la conservation de ces habitats, les suivis concernent principalement les espèces nicheuses, les habitats d'intérêt communautaires (végétation annuelle des laisses de mer, dunes mobiles, pelouse aérohalines) ainsi qu'une veille permanente sur les espèces invasives.

© D.Daguier-CD50

RENOUVELLEMENT DU PLAN DE GESTION DES DUNES DE BIVILLE

D'avril à septembre 2016, un stagiaire de Master II a réalisé l'évaluation du plan de gestion 2008 - 2011 des dunes de Biville, et élaboré le plan de gestion 2017 - 2021. C'est dans ce contexte que deux groupes de travail ont permis d'étayer la gestion sur les thématiques de la gestion forestière et des cours d'eau avec l'aide de l'ONF, la DDTM, la CATER et la commune de Vasteville.

Dans le prolongement du premier plan de gestion, les 3 principales orientations de ce nouveau document sont le maintien de milieux ouverts, la préservation des zones humides (mares dunaires et ripisylve du Grand Douet) et l'accueil du public (sécurité et respect de l'environnement).

Un calendrier d'opérations de gestion et de suivis permet de disposer d'un plan de travail pour la période 2017 - 2021.

PLAN OPERATIONNEL DU CAP DE CARTERET ET DES DUNES DE SAINT-JEAN ET SAINT-GEORGES

Arrivés à échéance et évalués en 2013, une réflexion a été engagée pour la rédaction des nouveaux plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Cap de Carteret et des dunes de Saint Jean de la Rivière à Portbail. Dans la continuité des actions de gestion mises en œuvre, cette nouvelle planification permettra de contribuer à la préservation des habitats naturels et de leurs espèces et plus globalement des patrimoines des deux sites dont la fréquentation est en augmentation constante.

Un article sur le bilan de 10 années d'intervention sur le Cap a été rédigé pour le bulletin municipal de Barneville-Carteret.

DOCUMENT UNIQUE DE GESTION : COTE OUEST ET VAL DE SAIRE – AVANCEMENT 2016

1ÈRE PHASE DES DOCUMENTS DE GESTION DANS LA HAGUE

L'année 2016 a été marquée par une phase importante de concertation dans le cadre de l'élaboration du **Document Unique de Gestion (DUG)** de la côte des Isles.

Quatre groupes de travail ont été menés et ont réuni un grand nombre d'acteurs locaux, collectivités et associations pour définir les objectifs à fixer et envisager en concertation les actions à déployer.

Ainsi, les groupes de travail se sont réunis par secteurs restreints : le 28 avril à Surtainville, le 3 mai à Surville, le 13 mai à Bretteville-sur-Ay, le 19 mai à Barneville-Carteret et le 2 juin à Saint-Lô-d'Ourville.

Ces moments d'échanges ont permis de recueillir les propositions des différents acteurs et feront l'objet d'une compilation et d'une mise en cohérence pour être insérée dans le DUG.

Côté Val de Saire, la concertation ayant été menée en 2015, l'élaboration du DUG a été poursuivie par la rédaction des opérations et la définition de leur mise en œuvre (localisation, moyens, budget…). De nombreuses réunions techniques rassemblant aux côtés du SyMEL et du Conservatoire, les services de l'État (DREAL, DDTM) et l'agence de l'eau, en lien avec la communauté de communes de Saint-Pierre-Église.

03|3 LES FAITS MARQUANTS

3.3.1. Les travaux d'aménagements

SECTEUR : LA CÔTE EST / BAIE DES VEYS

Installation d'un éco compteur à Tatihou

Pour comptabiliser le nombre de piétons qui se rendent du port de Saint-Vaast-la-Hougue à Tatihou, un éco-compteur a été installé à l'entrée sur l'île.

Ce compteur implanté sur les terrains propriétés du Conservatoire du littoral gérés par le SyMEL a pour but de quantifier la fréquentation piétonne en plus de la fréquentation du public empruntant les navettes maritimes.

Aménagement d'un accès au panneau d'information à Tatihou

Suite à l'installation en 2014 d'une table d'orientation et d'interprétation dédiée aux espèces avi-faunistiques qui séjournent sur l'île Tatihou, toujours dans l'objectif d'améliorer l'accueil et l'information aux visiteurs, un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a été créé.

Cet accès à la table d'information se trouve à mi-parcours du cheminement qui conduit du débarcadère à la tour Vauban XVIIe siècle, Monument historique inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

SECTEUR : LA HAGUE

Débroussaillage de fonds de vallée humides sur le site des dunes de Vauville

Divers chantiers ont été menés avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la restauration de prairies humides de fonds de vallées sur les communes de Beaumont-Hague et Vauville, site des Dunes de Vauville.

Les vallées encaissées, bordées de landes ou friches renferment le long de cours d'eau des prairies para-tourbeuses particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique mais délaissées par l'activité agricole du fait de la difficulté d'exploitation (accès, pente, portance).

Ainsi, ces prairies ont tendance à s'embroussailler avec le développement de fourrés à ronces et prunelliers et de boisement à saules et/ou aulnes.

Des travaux de débroussaillage manuel ou de broyage exportation ont été menés sur plusieurs parcelles propriété du Conservatoire du littoral, afin de restaurer ces milieux humides favorisant ainsi une plus grande biodiversité et la sauvegarde d'un paysage bocager.

Vallée de Beaumont : avant et après travaux de débroussaillage manuel, automne2016

Tourbière de la Grande vallée à Vauville avant et après travaux de coupe de saule broyage exportation

Débroussaillage manuel dans la vallée d'Herquemoulin, automne 2016

Les mares prairiales du Cap de la Hague

Dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL, le SyMEL a proposé un chantier de clôture d'une mare sur le site de la Pointe de la Hague à Auderville avec 5 jeunes en service volontaire européen.

Le site de la Pointe de la Hague possède un réseau de mares agricoles et de zones humides particulièrement dense, support d'une grande biodiversité avec notamment nombreuses espèces d'amphibiens qui trouvent les conditions favorables à la reproduction mais aussi à l'hivernage par la présence des murets de pierres sèches.

Le plan opérationnel de gestion des mares et des zones humides du cap de la Hague, rédigé en 2010, a défini un certain nombre d'actions à mettre en œuvre pour préserver les conditions favorables à une grande diversité faunistique et floristique tels que des clôtures, curage, creusement de mares...

Dans les prairies pâturées, les clôtures permettent de protéger les mares du piétinement des bovins et de limiter ainsi la dégradation des berges et la pollution de l'eau.

Mare prairiale (ancien abreuvoir) clôturée en 2016

Triton alpestre mâle
(Ichthyosaura alpestris)

Travaux de clôtures le long du sentier du littoral

Une forte érosion a eu lieu sur les côtes de la Hague ces dernières années avec un net recul du trait de côte sur certains secteurs.

Plusieurs clôtures ont dû alors être réinstallées pour rendre accessible le passage des piétons sur le littoral en toute sécurité et assurer la contention des animaux.

Ce sont 400 m de clôtures qui ont été posées sur les communes de Saint-Germain-des-Vaux, Auderville et Jobourg.

Chantier de clôture le long du sentier du littoral sur
la Commune de St-Germain-des-Vaux

Aménagements de différents accès : Siouville, calvaire de Biville

Les accès aux sites naturels sont des points stratégiques, ils sont le lieu privilégié pour informer le public qu'il pénètre dans un espace naturel sensible et communiquer ainsi sur la fragilité des milieux.

En 2016, deux accès aux dunes ont été réaménagés à Siouville-Hague (Petit Douet) et à Biville (Calvaire des dunes).

AVANT

APRÈS

L'accès de Siouville-Hague était constitué d'un petit cheminement traversant une zone humide temporaire. Cette zone humide était en cours d'enfrichement (saules), et l'aspect sans entretien des lieux incitait les riverains à venir déposer des déchets divers (tontes de pelouses, remblais, déchets ménagers,...).

Après un abattage et dessouchage des saules, une grande mare a été recreusée et un sentier bordé, par une haie bocagère replantée d'essences locales (fusain, aubépine, sureau, ajonc,) a été balisé afin de rendre cet accès accueillant avec une vue dégagée.

Au calvaire des dunes de Biville, les aménagements en place étaient vieillissants et n'étaient plus adaptés (blocs de granit servant de bancs, enceinte du point de vue en rondins, sentiers inadaptés).

La Communauté de communes de la Hague a participé à la mise à disposition d'une pelleteuse pour le creusement du terrain, et la Commune de Biville a apporté son concours pour le transport du banc circulaire de bois fabriqué et posé par le garde du littoral.

Les rondins ont été déposés et un nouveau sentier a été ouvert pour mieux canaliser le public entrant sur le site à cet endroit.

AVANT

APRÈS

Dégagement du panorama de Landemer

Porte d'entrée de la Hague et de son sentier littoral, le panorama de Landemer, situé sur la commune de Gréville-Hague, offre l'un des paysages les plus célèbres de la presqu'île.

Au début du XXe siècle, un jardin d'agrément fût créé dans ce secteur. Constitué principalement d'essences exotiques (pins, cyprès,...), il fut progressivement colonisé par des frênes et des érables après son abandon dans les années 40.

Le développement des arbres entourant le panorama obstrue régulièrement le point de vue sur le rocher du Castel-Vendon à l'ouest et sur la rade de Cherbourg à l'est. Afin d'y remédier, des opérations ponctuelles d'abattage sont menées sur le site depuis une quinzaine d'années.

En décembre 2016, d'importants travaux de coupe d'arbres ont été réalisés pour assurer un dégagement durable du point de vue à 180°. Les arbres, abattus dans des conditions particulières liées à la forte déclivité du terrain, ont été débités, et le bois et les branchages, dont l'évacuation n'était pas envisageable, ont été stockés sur place.

Cette opération s'inscrit également dans l'optique de rendre au site de Landemer son caractère originel de falaises maritimes.

AVANT

APRÈS

SECTEUR : LE VAL DE SAIRE

Réparation de clôture à Gatteville-phare

Des gardes du SyMEL, l'agriculteur en convention, une classe de 4ème du Lycée Nature de Coutances et les jeunes en service volontaire européen, ont réparé 950 mètres linéaires de clôtures qui limitent un lot agricole d'environ 8 ha, situé à Gatteville-Phare.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs temps, au printemps et en été. Ces travaux ont résolu des problèmes de divagation des animaux. Par conséquent, le partenariat gagnant/gagnant avec l'éleveur continue.

Le pâturage et la fauche permettent, entre autres, de maintenir les prairies maigres de fauche de basse altitude, habitat d'intérêt communautaire présent sur le site.

Accompagnement du recul des activités à la mare de Vrasville

Les tempêtes de février et mars 2016 ont modifié le littoral du Val de Saire, notamment la mare de Vrasville.

Des coulées de sable, en revers de dune, ont enseveli les clôtures du marais.

Les entrées d'eau de mer importantes ont rempli les marais de Vrasville et Réthoville à des niveaux très hauts pendant plusieurs jours et ont brûlé toute la végétation ennoyée.

Le site a donc été bouleversé tant sur le plan naturel que de ses usages.

Tout au long de l'année, le SyMEL s'est impliqué pour informer de cette nouvelle situation et envisager la gestion du site. Une réunion a permis d'échanger avec les élus. Le Conservatoire du littoral avec l'aide du SyMEL a réalisé un document d'informations destiné aux habitants.

En ce qui concerne la gestion des milieux, le pâturage est le mode de gestion le plus adapté à ce marais d'un point de vue économique, agronomique et écologique.

Afin d'y faire pâturer des animaux, le SyMEL a travaillé avec l'agriculteur. Il a été convenu de réparer la clôture sur une grande partie et de faire une implantation en retrait pour la zone la plus exposée aux submersions.

Le programme de travaux élaboré par le garde du SyMEL du secteur, qui en a assuré la bonne réalisation, est financé par le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Vrasville ©François Levalet

Opération de brûlis dirigé à l'Anse du Brick

En mars 2016 à l'Anse du Brick sur la commune de Fermanville, les gardes du Littoral ont procédé à un « brulis dirigé ».

Cette pratique très ancienne consiste à mettre le feu à une parcelle de landage. Autrefois, les paysans utilisaient cette pratique pour régénérer la lande et permettre le pâturage des animaux.

Sur le site, le brûlis est utilisé pour éviter des départs de feu estival, potentiellement très ravageurs.

Les feux de landages qui ont eu lieu par le passé dans ce secteur ont mobilisé d'importants moyens du Service Départemental d'Incendie et de Secours et inquiètent toujours les riverains et estivants.

Les Gardes ont attendu les conditions météorologiques quasi-parfaites de la fin d'hiver, concrètement, un vent nul, une végétation sèche et mis en place des pare-feux adéquats.

Un arrêté préfectoral permanent pour le « brûlage des végétaux » encadre formellement l'activité. Vu la proximité de la route départementale 116 et de nombreuses résidences, les pompiers étaient présents pour surveiller le bon déroulement du brûlis durant la matinée.

Les gardes du littoral ont continué l'après-midi sans l'aide des pompiers dans une zone adjacente moins sensible. En fin de journée un total de 4 hectares étaient brulés.

Création du sentier du littoral du Cap Lévi

Au phare du Cap Lévi, un ancien terrain de loisirs récemment acheté par le Conservatoire du littoral a fait l'objet d'une opération de réhabilitation.

La présence de divers cabanons, une caravane, un portique pour enfants et des dalles en béton doivent être enlevés pour retrouver l'aspect naturel du lieu.

À cet endroit le trait de côte a reculé de plus de 5 mètres par rapport au cadastre et plusieurs tracés du sentier littoral se succèdent avec à chaque fois des clôtures vétustes de styles différents.

Devant l'ampleur de la tâche, les premiers travaux réalisés en 2016 ont consisté à retirer une clôture vétuste et une haie ornementale afin que le sentier du littoral puisse traverser la parcelle.

AVANT le chantier, en novembre 2016

APRÈS

L'opération a été financée directement par le budget du SyMEL. Son prolongement consistera en l'enlèvement de la caravane et l'arrachage de plusieurs dizaines de mètres de haie ornementale.

SECTEUR : CÔTE DES ISLES

Poursuite de la restauration écologique des dépressions humides des dunes d'Hatainville

Engagés depuis près de 20 ans, des travaux de conservation des dépressions humides arrière-dunaires ont été menés au cours de l'année 2016 avec l'appui de l'Agence de l'eau sur un complexe de zones humides au centre de la mielle du nord.

Les étudiants en Génie Ecologique du lycée agricole de Sées ont débroussaillé et créé une mare pionnière sur un secteur où les premières actions ont été menées dès 2005.

En complément à proximité, en novembre, l'entreprise Digard a procédé au broyage-exportation de 7500 mètres carrés.

L'objectif visé était la réouverture et la fragmentation de différentes zones en cours de fermeture pour assurer une remise en connexion de différents habitats dont des pelouses hygrophiles.

Dans le cadre de la remise en pâturage des dunes de Saint Georges de la Rivière, des travaux de broyage-exportation et d'abattage de saules ont également été entrepris.

Aménagement pour l'organisation de la fréquentation : dunes de Saint-Jean-de-la-Rivière

Les acquisitions progressives de terrains dans les dunes de Saint Jean de la Rivière à Portbail permettent d'avoir des unités foncières cohérentes facilitant les opérations de gestion.

La canalisation de la circulation automobile le long des pistes carrossables est une nécessité afin de limiter les stationnements et les dépôts sauvages. 50 mètres linéaires de plots ont ainsi été posés cette année sur Saint Jean de la Rivière.

Fin de la restauration des murets de l'ENS des Prés de l'Olonde dans le cadre de l'ouverture du site au public

Situé dans le fond du havre de Portbail, l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Prés de l'Olonde est un excellent témoin de l'impact de l'aménagement d'une porte à flot sur l'évolution du milieu estuarien. L'isolant des marées, le paysage de prés salés a laissé place à des prairies humides où viennent s'accumuler en partie les écoulements de surface du bassin versant.

Afin de clore ces parcelles devenues agricoles, d'anciens murets avaient été maçonnés et le SyMEL a engagé depuis 2011 des travaux de restauration de ce petit patrimoine fort intéressant sur le plan paysager.

L'entreprise ECORECA a finalisé cette année ce travail de restauration des murets d'entrée du site et d'un dalot, grâce à la récupération de pierres fournies par la commune de Saint Lo d'Ourville.

SECTEUR : CÔTE OUEST CENTRE-MANCHE

Effacement de cabanons sur les communes d'Anneville-Sur-Mer et Pirou

Deux « ex » cabanons ont été détruits en 2016 en vue d'une renaturation des parcelles.

Pirou : il s'agit d'un mobil-home qui avait disparu sous la végétation. L'ensemble des déchets ont été mis en déchetterie, et l'opération a occasionné une augmentation du volume de matériaux à exporter. Cette problématique des déchets de chantiers (quantification en amont, coût d'exportation…) s'avère non négligeable en terme de gestion.

Anneville : il s'agissait d'un ancien cabanon d'une vingtaine de m², du type « abri de jardin » en dalles de béton encastrables. L'effacement de ce type de cabanon en parcelle enclavée mené par le SyMEL permet par la même occasion de minimiser les incivilités (dépôts divers…) qui ne manquent pas de se développer sur ces sites.

Creusement de mare et restauration de zone humide : Lande de Lessay

Un hectare de végétation a été broyé et exporté sous forme de layons comme chaque année.

Des travaux de restauration hydrique sur le site et de creusement de mares ont été poursuivis avec l'aide de l'Agence de l'eau.

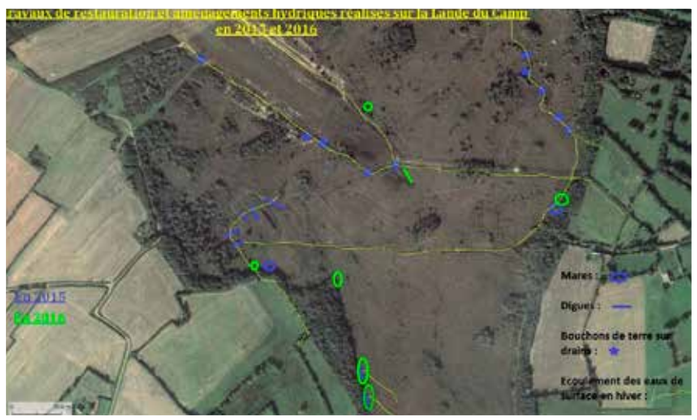

Cette année, 4 journées de location d'une pelle mécanique de 5,5 tonnes ont permis de profiler les berges d'un trou de bombe, de façon à favoriser des cortèges végétaux intéressant et à mettre en lumière ce point d'eau permanent.

Les autres travaux s'inscrivent dans la logique de restauration hydraulique du site, par suppression des drains.

4 exutoires qui accélèrent la sortie des eaux du site ont été traités de la façon suivante : création d'une petite digue à l'aide de matériaux pris à l'amont direct de l'exutoire.

Le résultat donne une mare en amont d'une digue. Les pentes sont profilées en pente douce et l'évacuation de l'eau se fait par débordement.

Il reste un drain majeur à combler sur le site. Les services de l'aérodrome qui ont été démarchés en vue de la réalisation de ces travaux en 2017, n'y sont pas défavorables.

Outre les démarches réglementaires auprès de la MISE, les modifications de la dynamique hydraulique sur le site sont prises en compte et doivent permettre une amélioration globale du fonctionnement du bassin versant. En effet, l'apport d'eaux pauvres en nutriment vers le bassin de la Goutte serait de nature à améliorer l'état chimique de cette rivière en zone vulnérable pour les nitrates.

SECTEUR : SUD-MANCHE

Suppression de la station de pompage à Gouville

Deux stations de pompage anciennement utilisées par le syndicat des eaux ont été démantelées dans les dunes de Gouville sur des parcelles acquises par le Département en mars 2014.

L'ensemble des installations inutilisées ont été supprimées avec l'appui financier de l'Agence de l'eau, et avec l'assistance technique d'un expert-hydrogéologue du Département, pour rendre à l'espace son caractère naturel de dunes à dépressions humides.

SECTEUR : BAIE DU MONT

Mise à disposition d'une parcelle à Vains pour les départs des traversées

Pour répondre à une demande de la Communauté de Communauté (CC) d'Avranches, à l'écomusée de la baie du Mont-Saint-Michel pour le développement de l'activité, et au vu du nombre important de stationnement près du musée, le Conservatoire du Littoral, le SyMEL avec la Communauté de communes d'Avranches ont mené une réflexion d'aménagement sur une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.

Pour 2016 un dispositif de stationnement expérimental a été mis en place par la Communauté de communes. La parcelle en question est située à 5 min de marche des herbus, en passant par un chemin creux très apprécié des randonneurs.

Le bilan réalisé de l'opération est positif tant du point de vue des randonneurs et de leurs guides que du point de vue paysager. Pour l'année 2017 une étude plus précise permettra de définir les aménagements adéquats qui respecteront les lieux afin de répondre aux attentes des guides de la baie.

Mare de Bouillon : abattages et révision des clôtures

Conformément au plan de gestion validé pour le site, une opération d'abattages d'une trentaine d'épicéas et de pins dangereux a été entreprise au sud-ouest de la Mare de Bouillon non loin des terrains de tennis. Cette action a permis également de répondre à une demande de l'association de tennis de Jullouville gênée par l'ombre engendrée par certains arbres à proximité des cours (verdissement des terrains, racines des arbres décollant certains cours...).

AVANT

APRÈS

Afin d'assurer la préservation du site, une révision de la clôture à l'entrée du site (lotissement en bordure) a également été réalisée. Parallèlement, un entretien de la végétation en bordure, par élagage d'arbres a été mené sur le site.

3.3.2. Les missions d'entretien des sites

SECTEUR : CÔTE EST

Mise en œuvre de régulation de la population des nuisibles sur l'île Tatihou en partenariat FDGDON et APAM50

Communiqué de Presse
Gestion de la faune sur l'île Tatihou

EXTRAIT

Suite au déclin des effectifs de la colonie de goélands sur l'île, dont les raisons sont multi-factorielles, une attention particulière a été consacrée à l'identification des traces de présence de prédateurs nuisibles et pour déployer un plan d'action adéquat pour y mettre fin. Ainsi, a été avérée la présence de renard, de mustélidés (notamment la fouine) ou encore des corneilles, qui ont fortement perturbé et déstabilisé l'ensemble de la colonie et le bon déroulement de la reproduction.

Seuls les couples nichant en hauteur dans les parties intra-muros ont réussi à élever des jeunes entre 2014 et 2016.

Afin de préserver cet enjeu avifaunistique important sur l'île, le SyMEL a conduit, avec l'appui sur site de l'équipe du service départemental de l'île de Tatihou, une campagne de régulation des prédateurs en association étroite avec le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, les services de l'Etat (DDTM, ONCFS) et la participation de l'Association des Piégeurs de la Manche et la Fédération Départementale de Gestion des Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON).

Le programme de capture a consisté à poser des pièges à lacets pour le renard, des cages à corvidés et des bellettières pour les petits mustélidés dans les milieux propices, en dehors des zones de fréquentation du public.

Par ailleurs, une campagne de tir d'été, encadrée par un arrêté préfectoral, est venue compléter le dispositif les matins du 4 au 6 juillet 2016 sous la responsabilité opérationnelle des agents de l'ONCFS, formant par la même 2 gardes du littoral du SyMEL à ce type d'opération. A l'issue du troisième jour, un renard a été abattu.

Le piégeage sera poursuivi et ajusté en fonction de l'évolution des prochaines saisons de reproduction des goélands.

Gestion des chardons et des orties sur la plaine de Tatihou

La problématique des espèces rudérales n'est pas nouvelle sur l'île Tatihou. Dès l'acquisition en 1991, les chardons (chardon commun et chardon des champs) et les orties envahissaient déjà la plaine.

Les premières interventions du SyMEL répondaient d'abord à un enjeu d'ordre paysager dans le cadre de l'ouverture au public de l'île. Dans les années passées, à force d'interventions manuelles, mécaniques, et à l'époque par procédés chimiques, la dynamique de ces espèces a pu être contrôlée.

Malgré le maintien des interventions manuelles et mécaniques régulières chaque année, les chardons, notamment le chardon commun, et les orties ont gagné du terrain.

Au printemps 2016, la surface impactée par la présence des taches d'orties et chardons a été estimée à environ 3ha sur les 17ha que compte la plaine.

La problématique touche alors différents enjeux, l'enjeu écologique d'abord. Les taches d'orties et les chardons ne confèrent pas un milieu favorable à nidification des goélands et gagnent sur le milieu prairial siège initial de la reproduction de ces derniers.

Par ailleurs, l'effet rideau de cette végétation haute, peut favoriser la dissimulation des prédateurs et ainsi maximiser le succès de prédation à l'encontre des goélands.

D'autre part l'enjeu agro-économique est aussi impacté. En effet, les ovins ne pâturent pas au sein des taches d'orties et de chardons, la ressource fourragère s'en retrouve ainsi limitée. L'activité agricole ovine est un pilier de la gestion du site, il s'agit donc pour le SyMEL de maintenir cette pratique dans de bonnes conditions.

En 2016, le plan d'action arrêté pour contenir et faire régresser les populations de chardons et d'orties a été validé par le comité de gestion et mis en œuvre selon des phases opérationnelles qui se sont succédées au cours de l'année :

- Une première intervention a eu lieu début mai, l'intervention devant se réaliser avant la montée à graines des espèces. Du fait de la particularité de la période, un débroussaillage manuel de l'ensemble des taches d'orties a été réalisé ainsi que chardons. En complément un arrachage des rosettes du chardon commun a été fait pour tenter d'épuiser les individus.
- C'est dans la 2e quinzaine du mois de juillet qu'une nouvelle intervention manuelle de débroussaillage a eu lieu, encore une nouvelle fois sur l'ensemble des taches d'orties et des chardons.
- Une 3e et dernière intervention pour l'année 2016 s'est avérée nécessaire et a eu lieu à la mi-octobre. Un broyage mécanisé a été effectué à l'aide d'un gyrobroyeur et d'une épareuse.

AVANT (juin 2016)

APRÈS (juillet 2016)

Abandon du projet de dépoldérisation à Sainte-Marie-du-Mont et gestion quotidienne mise en œuvre

Face aux pronostics d'élévation du niveau de la mer et de la fréquence et violence des tempêtes causés par le réchauffement climatique, le Conservatoire du littoral a lancé en 2009 une réflexion sur le devenir du polder de Sainte-Marie-du-Mont et envisage une démarche d'adaptation de l'évolution du trait de côte par l'expérimentation d'une dépoldérisation.

L'étude a été menée par les bureaux d'étude Dervenn et Artelia entre 2012 et 2013 proposant 3 scenarii possibles selon les moyens techniques, juridiques et économiques dans une démarche de concertation approfondie dans des groupes de travail et entretien bilatéraux. Un comité de pilotage, associant élus, représentant socioprofessionnels et experts techniques, a ainsi conduit le projet. Le 27 septembre 2016, une dernière réunion du comité a délibéré sur les propositions de l'étude amenant à la conclusion unanime de l'abandon de l'expérimentation de dépoldérisation sur le polder de Sainte-Marie-du-Mont, aux regards des enjeux écologiques, économiques et politiques.

Dans l'attente de l'issue des réflexions de dépoldérisation, le SyMEL a poursuivi une gestion courante du polder avec la volonté de concilier une gestion des niveaux d'eau favorable à l'avifaune et les pratiques agricoles permettant l'entretien du site. Bien que les expérimentations annuelles des niveaux d'eau soient mises en parallèle avec les effectifs des oiseaux, le besoin d'un bilan agricole plus approfondi sur le polder est apparu. C'est ainsi qu'une concertation avec les agriculteurs a été entamée pour établir un bilan de leurs pratiques, de la ressource fourragère et de leurs retours d'expérience en tant qu'exploitant du site.

Par la même occasion, une campagne de photographies aériennes par cerf-volant a été réalisée à deux instants distincts (avril et juin 2016) :

- le premier lors de niveaux d'eau élevés
- le deuxième juste avant la réalisation de la fauche des prairies par les agriculteurs.

L'analyse des photos et du bilan agricole, encore en cours, compléteront les connaissances sur le polder pour affiner la gestion du site.

SECTEUR : VAL DE SAIRE

Arrachage de la griffe de sorcière en milieu dunaire

La Griffe de sorcière est une plante exotique envahissante qui se développe sur le cordon dunaire de la pointe de la loge située à Vicq-sur-Mer. Selon le Conservatoire botanique national de Brest, elle est présente en quelques stations dans la Manche et particulièrement dans le Val de Saire. Le SyMEL a procédé à l'arrachage manuel de tous les plants afin de retrouver une végétation annuelle caractéristique du milieu naturel et favoriser le chou marin, espèce patrimoniale bien présente sur le secteur.

Travaux de fauche-exportation de la végétation dans une parcelle humide en faveur de la langue de serpent

Près du phare de Gatteville-phare, le Conservatoire du littoral est propriétaire d'une petite parcelle humide, enclavée et autrefois utilisée en terrain de loisir. Outre l'humidité favorable aux amphibiens et aux reptiles, une fougère rare appelée Ophioglossum vulgatum ou langue de serpent y est également notée.

Lors des travaux, de nombreux déchets (toilettes, cloisons de caravane, bidons...) ont été évacués. La végétation accumulée depuis des années a été coupée et exportée afin de retrouver la fougère, moins compétitive que d'autres plantes.

Dans le but d'expérimenter un entretien par pâturage, des travaux d'ouverture de la zone humide sur un terrain voisin plus sec auront lieu en 2017. Les animaux (moutons ou ânes du SyMEL) seront ainsi libres d'accéder à la parcelle selon les conditions d'humidité.

La mise en place de ce mode de gestion sera accompagnée d'un suivi floristique de la zone.

SECTEUR : HAGUE

Travaux d'entretien des landes basses à éricacées : brûlis dirigé et broyage exportation sur les landes de Vauville

Dans la continuité des travaux de gestion menés sur les landes communales de Vauville depuis plusieurs années, le SyMEL a réalisé en 2016 un brûlis dirigé et du broyage exportation sur une surface totale d'environ 4ha pour l'entretien ou la restauration de landes basses à bruyères. Ces landes à Ericacées ont en effet un fort intérêt écologique à l'échelle européenne et forment un ensemble paysager remarquable qu'il convient de préserver.

Certaines zones traitées, comme celle réalisée en février 2016 par brûlis dirigé sur la lande du Catillon à proximité immédiate des habitations, ont également vocation à servir de pare-feu pour limiter la propagation d'incendies accidentels.

© Mickaël Simon

Broyage exportation par l'entreprise Digard sur la lande des Pierres Pouquelées, décembre 2016

SECTEUR : CÔTE DES ISLES

Opération groupée d'élagage et d'abattage d'arbres : à Surville, le long de la route touristique, dans les dunes de Saint Georges et au Cap de Carteret

Afin de limiter des coûts de travaux de gestion sylvicole, une opération groupée a été programmée sur trois sites de la Côte des Isles. L'abattage et l'élagage réalisés par les grimpeurs élagueur de SVB ont été suivis d'un broyage par la déchiqueteuse à grapin de la CUMA Ecovaloris de La Manche dont le bois déchiqueté alimente les chaudières des collectivités et des particuliers.

A Surville, il s'agissait d'une opération d'élagage en bordure de la route touristique.

A Saint Georges-de-la-Rivière, l'abattage de saules était nécessaire avant la pose de la clôture liée au projet de remise en pâturage.

Enfin, sur le Cap de Carteret, les tempêtes successives, allaient conduire à la chute de vieux cyprès sur la voierie communale et sur une ligne électrique d'où une intervention nécessaire. Cette opération devait en parallèle assurer la restauration paysagère et écologique du boisement naturel de cette vallée.

La présence de cette équipe de professionnels a également permis d'assurer l'élagage d'arbres le long de propriété riveraines.

Enfin suite à l'achat de terrain dans les dunes d'Hatainville, un élagage de branches le long de la voirie s'est avéré nécessaire suite à la dernière tempête.

Ces travaux ont nécessité la mise en place d'une circulation alternée sur la route touristique et une interruption de la circulation le temps des travaux. 150 mètres cubes de copeaux ont été produits à l'issue du chantier.

Au Cap de Carteret, voierie communale : avant

Au cours du chantier au Cap de Carteret

À Saint-Georges-de-la-Rivière

SECTEUR : BAIE DU MONT

Interventions contre le frelon asiatique à Carolles

Sur la commune de Carolles, le SyMEL a fait enlever deux nids de frelon asiatique par une entreprise de professionnels de la désinsectisation et un nid par les pompiers de Sartilly. Les deux nids étaient situés à proximité des sentiers du littoral.

Le sud-Manche est bien colonisé ainsi que le département sur l'ensemble de son territoire maintenant. Un programme départemental de lutte collective porté par la FDGDON 50 est en cours, soutenu par le conseil départemental.

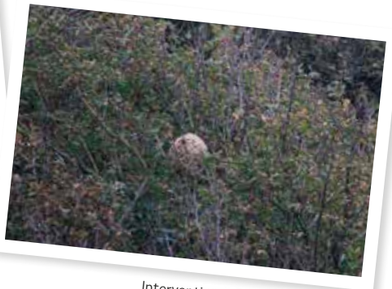
Intervention à Carolles le 17-08-2016

ARCHIPEL DE CHAUSEY

Nettoyage de printemps du Sound de Chausey

Dans le cadre de leur mission de préservation du domaine public maritime de l'archipel de Chausey, le Conservatoire du littoral et le SyMEL avaient organisé **en 2009 et 2010** un nettoyage du Sound de Chausey, des opérations organisées avec le soutien du **Club de plongée de Granville, des pompiers de Granville,** de la **brigade nautique de Gendarmerie de Granville**, de la **Ville de Granville** et de la **Communauté de Communes du Pays Granvillais.**

Pour 2016, à l'occasion de la Semaine du Développement durable et de la 1ère semaine de l'éco-navigation en Bretagne, l'**Association des Plaisanciers du Hérel (APH)** et le **SyMEL** ont organisé la 3ème édition du nettoyage du Sound les **3 et 4 juin 2016**. Une vingtaine de bénévoles de l'APH épaulés par les deux Gardes du Littoral se sont ainsi relayés sur les 2 jours pour parcourir le Sound de Chausey à marée basse afin de ramasser les déchets de verre, plastique et autres ferrailles qui s'y sont accumulés avec les années.

Cette année encore, une quantité impressionnante de déchets a été récoltée sur l'estran : une drague à coquilles Saint Jacques, 35 kg de verre, 4 tonnes de ferraille, 2 ancres, 2 pneus et une centaine de kg de cordages et de plastiques en tout genre, soit environ 6 m3 de déchets.

Si la majorité des déchets sont visiblement anciens, une grande partie des tessons de verre ramassés sont très récents et montrent que de mauvaises habitudes perdurent encore chez certains usagers de Chausey.

SECTEUR : CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

Zoom sur les techniques douces de lutte contre l'érosion littorale

Depuis 2015, une expérimentation de lutte douce contre l'érosion littorale est menée sur la commune de Bretteville sur Ay. Des essais plus ponctuels ont par ailleurs eu lieu sur les communes de Saint-Germain sur Ay et de Pirou…

A vrai dire, il est difficile de parler de « lutte contre l'érosion », tant il est illusoire d'imaginer contrer la montée du niveau des eaux lors d'un épisode majeur de tempête ou encore dans un contexte de réchauffement climatique.

Les actuels endiguements divers peinent déjà à garantir la sécurité des biens et des personnes et leur entretien s'annonce compliqué, voire conflictuel sur le long terme (désengagement de l'État au profit des collectivités, assurances des biens…).

En fait, il serait préférable de parler d'un accompagnement de l'évolution du trait de côte, avec une aide à l'engraissement du cordon dunaire là où cela est possible. En effet, on sait que le sable et a fortiori les dunes, constitue le meilleur rempart contre la mer car il est mobile et se reconstitue naturellement. La lutte douce, consiste en fait à maintenir un cordon dunaire homogène que la mer ne pourra pas forcer dans ses points les plus bas. C'est sur ces points ou ces linéaires que la vigilance est maintenue. De plus, les cicatrices laissées par les tempêtes se referment plus rapidement avec ces techniques.

Historiquement, on ne note pas de présence de construction en dur proche du rivage, cette tendance n'est apparue qu'au XXe siècle.

La pose de fascines, fagots, ganivelles et autres pièges à sable :

Si les techniques d'enrochement ou d'endiguement visent à s'opposer physiquement à la mer en offrant un obstacle qui résiste aux vagues, les techniques de lutte douce, visent à favoriser l'accrétion du sable par un ralentissement de celui-ci aux endroits où sont posés les pièges à vent.

Lorsque le vent souffle en direction de la côte, il transporte du sable. Lorsque que le vent chargé de sable est ralenti par les fascines ou tout autre obstacle souple, le sable tombe par gravité et s'accumule dans le piège à sables. L'opération peut être reconduite à chaque fois que les pièges à sable sont remplis…Pour leur part, les digues en « dur » favorisent le volage du sable, mais pas son accumulation, ce phénomène est constatable sur toutes les digues de l'ouest du Cotentin…

Les essais menés à Bretteville-sur-Ay démontrent que plusieurs dizaines de m3 de sable se sont ainsi accumulés et lorsque que la dune se reconstitue les plantes qui s'y installent telles que les oyats deviennent à leur tour des pièges à sable. L'oyat qui peut grandir d'un mètre par an dans des phases d'accumulation de sable, s'avère être une plante particulièrement adaptée à l'ensablement et aux sols pauvres. Les plantes psammophiles sont les plantes adaptées aux substrats sablonneux et donc, aux habitats de dunes blanches que constituent les cordons dunaires.

La commune de Bretteville-sur-Ay se prête bien à ce type d'aménagement par des techniques douces car il n'y a pas de digues en amont du secteur traité. Ces dunes se trouvent moins fragilisées par les courants marins qu'elles peuvent l'être en sortie de zones vosisines endiguées par enrochement.

On sait qu'avec les courants marins, les dunes sont souvent plus érodées à la sortie des zones endiguées en dur, d'où le problème actuel de gestion du trait de côte : les côtes sablonneuses où la mer est susceptible de passer sont nombreuses…

Ces opérations constituent une technique d'accompagnement et de renforcement de la dune dans ses points faibles, mais aussi une technique de cicatrisation de la dune.

La première pose de fascine (autre point de vue) sur une brèche

La même brèche lors de la deuxième opération de pose de fascines (pose fascines)

La même brèche remplie de sable (fascines pleines)

La même brèche complétement végétalisée (fascines pleines et végétalisées)

Photo d'intégration des fagots dans la dune végétalisée

Photo d'une station d'élyme apparue suite à fascinage

Photo d'un stock de fagots suite à un autre chantier (ceux-ci sont à PIROU).

3.3.3. L'accueil du public et la surveillance

Accueil du Tour de France cycliste sur les sites gérés par le SyMEL

Le département de la Manche a accueilli le Tour de France cycliste 2016. Tout particulièrement sur le site d'Utah-Beach (à Sainte-Marie-du-Mont), lieu d'arrivée de la première étape du 2 juillet, un programme de travaux a été entrepris par le SyMEL, suivi par le garde du littoral également sollicité pour répondre aux différents prestataires chargés de mettre en place pour l'occasion des installations téléphoniques, télévision, radio, sono,...

Le Conservatoire du littoral et le Département avaient donné leur accord pour la réalisation de parkings sur leurs propriétés. Aussi, pour faciliter l'accès piétonnier du public, avec la participation de gardes du littoral et d'un groupe de quelques personnes en Service Volontaire Européen, des fils barbelés des clôtures (1600 ml + 500 ml) ont été démontés sur deux parcelles. Après la manifestation, les fils barbelés ont été réinstallés par le garde du littoral du secteur aidé de deux autres gardes.

Parallèlement, des opérations de débroussaillage des jeunes pousses des essences des haies limitatives avaient été effectuées sur les parcelles du Conservatoire du littoral, pour en cas de besoin, rendre accessibles les accès et les évacuations d'urgence.

50e Anniversaire de la gestion du site classé des dunes d'Annoville

Lors du comité de gestion d'Annoville le 11 janvier 2016, la décision a été prise de célébrer le cinquantième anniversaire de l'inscription des dunes d'Annoville en site classé.

Le préfet de la Manche, Jacques WITKOWSKI, le président du conseil départemental, Philippe BAS, les élus locaux, nationaux et régionaux : M. Hubert DEJEAN de la BATIE, président du conseil de rivages de Normandie du Conservatoire du littoral, vice-président du Conseil régional de Normandie, M. Pierre de CASTELLANE, maire d'Annoville et conseiller départemental, ont, le 16 juillet 2016, salué le travail réalisé depuis les années 60 qui a abouti au classement du site en 1966. Cette célébration a été l'occasion d'inaugurer le premier panneau du sentier de découverte des dunes d'Annoville. Ce projet de sentier est porté par l'association des Amis des dunes, par la commune d'Annoville, le Conservatoire du littoral, et le SyMEL.

En vue de la manifestation, 7 journées de chantiers ont été programmés et réalisés.

Une partie des chantiers a été réalisée avec des services volontaires européens accueillis par l'association AVRIL dans le cadre du partenariat avec le SyMEL.

Ces chantiers visaient à accueillir et canaliser le public : le premier panneau du futur sentier a été installé, 200 m d'anciennes clôtures ont été déposés et remplacés par 200m de plot pour encadrer le stationnement de manière plus intégrée dans l'environnement, 150m de ganivelles ont été installés sur la dune dont 80m posés en présence des invités lors de la commémoration.

Enfin le SyMEL a élaboré une exposition de photographies réalisées par des agents du SyMEL et par Monsieur Frédéric Longuet, adjoint au maire d'Annoville.

Conseil départemental 50 – Service Documentation La Presse de la Manche du 18/07/2016

Dunes d'Annoville. Un site naturel exceptionnel et préservé

Le protéger pour les générations futures

« Reproductions effectuées par le Conseil départemental de la Manche avec l'autorisation de La Presse de la Manche. Les articles reproduits dans le présent panorama de presse sont des oeuvres protégées et ne peuvent être diffusés ou redistribués, sous quelque forme que ce soit. Il est également interdit de télécharger ou d'exporter tout ou partie du panorama de presse sur un poste informatique en vue d'une utilisation hors connexion »

Implantation d'une signalétique spécifique aux 3 communes du site du « Havre de Surville »

Dans le cadre du plan signalétique du « Havre de Surville » (Saint-Rémy-des-Landes, Surville et Glatigny), a été coordonnée l'installation de panneaux d'information par le SyMEL, aux principales entrées du site (mars 2016).

Cette signalétique est destinée à regrouper toute l'information relative à des aspects réglementaires du ressort des communes (police des baignades, secours en mer, qualité des eaux de baignade, arrêtés divers...).

Travail pour la mise en place d'un plan de sécurité sur les dunes de Lindbergh avec les sapeurs-pompiers de Portbail et le SDIS50

A la sollicitation de l'équipe de sapeurs-pompiers de Portbail, une réflexion a été engagée pour la mise en place d'un plan de secours dans les dunes de Lindbergh.

Un repérage des lieux avec le garde du secteur a été effectué afin d'identifier les secteurs d'intervention et les itinéraires possibles afin que le SDIS50 puisse réaliser un document technique pour les équipes de secours.

Une fois ce repérage effectué, trois sorties ont été effectuées en fin d'année par la totalité de l'équipe des sapeurs-pompiers de Portbail en vue d'un apprentissage de l'itinéraire avec le VLTT car les accès et les itinéraires sont souvent complexes.

Ces échanges très fructueux ont également permis au garde gestionnaire de sensibiliser les pompiers sur la richesse mais aussi la fragilité du milieu naturel.

À terme, un balisage sur site avec des pictogrammes adaptés, sera mis en place afin que les usagers puissent faciliter leur localisation dans le site en vue d'être secourus.

Sensibilisation des pêcheurs à pied : fin du programme LIFE pêche à pied

La fin d'année 2016 fut marquée par la fin du programme LIFE Pêche à Pied de Loisir, programme national coordonné par l'Agence des Aires Marines Protégées. Le SyMEL, via ses actions menées sur l'archipel de Chausey était partenaire du projet depuis son lancement en 2014.

Ce projet a permis de caractériser précisément de l'échelon national au niveau local l'activité de pêche à pied de loisir. Les tournées de sensibilisation lors des grandes marées et la diffusion de supports de communication sont venues compléter les actions que mènent des gardes du littoral sur le terrain depuis 2009. Près de 1637 pêcheurs ont ainsi pu être sensibilisés sur l'archipel de Chausey au cours des 3 années de ce programme.

Les résultats confirment ce que le SyMEL observe depuis plusieurs années : la sensibilisation directe des pêcheurs à pied est efficace, elle permet d'augmenter significativement la proportion de paniers réglementaires et la connaissance de la réglementation.

Avec le recul et l'expérience acquise à Chausey nous observons que la sensibilisation demande en revanche un effort constant sur le terrain, afin de «toucher» les pêcheurs occasionnels qui par nature ont une «culture» de la pêche à pied moins établie et de consolider les acquis des pêcheurs réguliers qui ne le sont finalement pas toujours.

Enfin, le maintien d'opérations de contrôles est indispensable, la répression des infractions étant un outil complémentaire de la sensibilisation. La communication et la diffusion d'outils de sensibilisation (plaquettes d'information, réglettes de mesures...) est un axe à maintenir et à développer dans les années à venir. Enfin, le maintien du réseau de partenaires et d'acteurs activé grâce au programme est essentiel à la démarche de développement d'une activité responsable et respectueuse de la ressource.

3.3.4. Les études et les suivis

ÉTUDE PAYSAGÈRE DE JOBOURG

Site des falaises de Jobourg

Le Conservatoire du littoral a lancé, au printemps 2016, une étude paysagère sur le site du Nez de Jobourg pour améliorer l'accueil du public et l'intégration paysagère des différents aménagements.

Les falaises de Jobourg, site naturel renommé notamment pour son intérêt paysager intègre le site classé de la Hague au titre des paysages. Dans le cadre de l'opération Grand site, des travaux d'aménagements des aires de stationnement avaient été menés fin des années 1990 avec la création de parking en retrait du site permettant de limiter les problèmes de circulation des véhicules et les dégradations et dérangements induits sur la pointe du Nez de Voidries.

Depuis cette période, la fréquentation n'a cessé d'augmenter avec près de 200 000 visiteurs par an et de nouvelles problématiques sont apparues : accueil des camping-cars, circulation et sécurité des piétons, érosion des pelouses aérohalines au niveau du panorama....

Le bureau d'étude « Inex Atelier », retenu pour mener à bien cette étude, a réalisé, dans un premier temps, un diagnostic paysager afin de répertorier les différents points noirs paysagers et les dysfonctionnements.

La seconde phase de l'étude a permis de proposer différents schémas d'intention visant à améliorer l'organisation de la circulation piétonne et routière, la lisibilité su site, l'intégration paysagère et permettre l'accueil des personnes à mobilité réduite jusqu'à la plateforme du panorama.

Dans le cadre de ce travail, l'ensemble des acteurs du territoire et les services de l'Etat ont participé à des réunions de travail sur la base des différents scénarios proposés.

Au vu du morcellement foncier actuel, les propositions retenues ne pourront être mises en œuvre que partiellement dans un premier temps. De nouvelles réunions auront lieu en 2017 pour envisager la phase plus concrète d'aménagement et la répartition de la charge financière entre les différents acteurs.

Buvette, toilettes et parking du nez de Voidries et départ du sentier piéton vers le panorama

SUIVIS DE L'AVIFAUNE DU POLDER DE SAINTE-MARIE-DU-MONT ET DE LA MARE DE BOUILLON

Polder de Sainte-Marie

Le suivi ornithologique du polder de Sainte-Marie-du-Mont, par décade et en simultané avec la Réserve Naturelle Nationale du Domaine de Beauguillot montre une complémentarité d'utilisation par les oiseaux entre ces sites voisins.

Depuis sa mise en eau, le polder offre ainsi une plus grande surface de ressources alimentaires et une tranquillité pour le repos des oiseaux d'eau en hivernage entre septembre et mars.

Au fil des années, les 120 ha gérés par le SyMEL ne cessent d'être attractifs et de nouveaux records sont enregistrés périodiquement. Ainsi, l'effectif maximal de l'hiver 2015-2016 marqué par un total de 4776 oiseaux le 28 janvier 2016, a été dépassé lors des 2 premiers comptages de décembre 2016 avec plus de 5700 oiseaux. Cette augmentation est liée notamment à la forte contribution spécifique de la bernache nonnette et du canard siffleur, en progression sur l'hiver 2016-2017.

En ce qui concerne la période de reproduction, le fait le plus marquant de l'année a été l'augmentation du nombre de couples de Gravelot à collier interrompu. 4 à 5 couples ont niché sur le polder. 7 nids garnis ont été trouvés. Au final, 4 poussins sont nés dont un qui a pris son envol.

Mare de Bouillon

Les suivis de l'avifaune migratrice et hivernante ont été poursuivis tout au long de l'année par le garde du littoral.

Ce suivi a pour principal objectif d'accroître les connaissances sur la capacité d'accueil de l'ensemble de cette zone humide durant l'hivernage et la migration des anatidés et des foulques en particulier.

Le garde effectue environ 3 dénombrements par mois, à chaque sortie, les effectifs d'oiseaux sur les 2 mares sont relevés sur une fiche de comptage.

Spécifiquement, l'ensemble du territoire de la mare de Bouillon peut être reconnu d'importance nationale pour l'hivernage de certains canards, comme la Sarcelle d'hiver.

L'accumulation de plusieurs années de suivi aura pour avantage de comparer les sites aux alentours et de préciser l'importance du site au niveau des effectifs mais aussi par rapport à certains facteurs : niveau d'eau, événements météo (rôle en période de froid…)

Mise en place d'un suivi reptile sur le Cap de Carteret

Les reptiles constituent de bons indicateurs pour la gestion des milieux naturels.

Afin d'améliorer la connaissance et évaluer l'impact des opérations de gestion un suivi reptiles a été mis en place en partenariat avec la Société Herpétologique de France (SHF) dans le cadre du protocole «POP reptiles».

Ce suivi sous forme de transects répétés dans le temps et en septembre, période la plus propice dans le Cotentin pour leur observation, permet d'analyser les tendances. Vipère péliade, orvet et coronelle lisse sont les trois espèces observées. Cette dernière a également été découverte en 2016 dans les dunes d'Hatainville.

Suivi des amphibiens et du « Maculinea alcon » à la Lande du camp

Cette année ont été réalisésles suivis « amphibiens », et « Maculinea alcon ».

Maculinea alcon

Le suivi de « Maculinea » est annuel et l'analyse des données des dernières années sera menée dans le cadre du bilan du plan de gestion 2007/2017. Il est à noter que les données recueillies sur le site, depuis la fin des années 90 à nos jours, sont les plus complètes des landes du secteur de Lessay et probablement de tout l'ouest de la France.

Des changements de protocole par échantillonnage ont été mis en place depuis 2010 dans l'espoir d'avoir une approche statistique des données.

Auparavant, les agents effectuaient un comptage exhaustif sur environ 25 hectares de lande. Ce comptage ne permettait pas la comparaison de la gestion entre la partie du site gérée par les ovins et caprins et celle gérée par les bovins et équins. Si le choix de maintenir un comptage comparatif avait été décidé, celui-ci occuperait aujourd'hui 22 jours/homme pour 50 hectares de lande (ou 44 pour l'ensemble du site)…

Les suivis « amphibiens » sont, quant à eux, réalisés une année sur deux, en alternance avec les suivis en dunes. Pour la Lande du Camp, les effectifs d'amphibiens sont stables pour les espèces (pas de suivi quantitatif des individus réalisés) et l'espèce la moins commune reste le triton alpestre.

Ces suivis mobilisent tous les deux ans en alternance avec les suivis dunaires, une journée de prospection diurne et 4 soirées.

Parallèlement, les suivis d'odonates du genre Lestes ont été poursuivis sur le site par le GRETIA.

3.3.5. La gestion cynégétique et agricole

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS

48
conventions de gestion cynégétique

51
communes concernées par une convention

46
structures de chasse signataires

DONT

36
associations communales de chasse

8
associations intercommunales de chasse

1
association interrégionale de fauconniers

1
particulier (gabion)

Au cours de l'année 2016, le SyMEL a renouvelé 7 conventions avec :

- la société de chasse de St-Pair-sur-Mer sur le site de la mare de Bouillon
- la société de chasse des Moitiers d'Allonne sur le site des dunes d'Hatainville
- la société de chasse d'Agon Coutainville sur le site de la Pointe d'Agon
- la société de chasse « la Goubervillaise » sur le site de l'Etang de Gattemare
- la société de chasse « la Grévillaise 101 » sur le site des Falaises du Mur blanc
- l'association de fauconniers « Breizh en Vol » sur le site d'Utah-Beach

© Frédéric Longuet

CHIFFRES CLÉS

3 121 ha
occupés par
234
locataires
DONT
150
exploitants agricoles
84
particuliers ou double actifs

241
conventions conditionnent le bon déroulement de ce partenariat
38 % ont été révisées en 2016

LA GESTION AGRICOLE

Pour atteindre son objectif de protection et de maintien des paysages et de la biodiversité littorale, le SyMEL a recours à l'agriculture pour entretenir les milieux ouverts et préserver leurs richesses spécifiques.

Des conventions d'usage agricole sont établies avec les exploitants agricoles, définissant des pratiques respectueuses des milieux et préservant les équilibres écologiques (dates de fauches tardives, chargements adaptés, fertilisation limitée ou absente).

Elles concernent des parcelles en prairies, marais, dunes, landes mais également des terres cultivées.

Procédure d'attribution des parcelles dont le SyMEL est gestionnaire

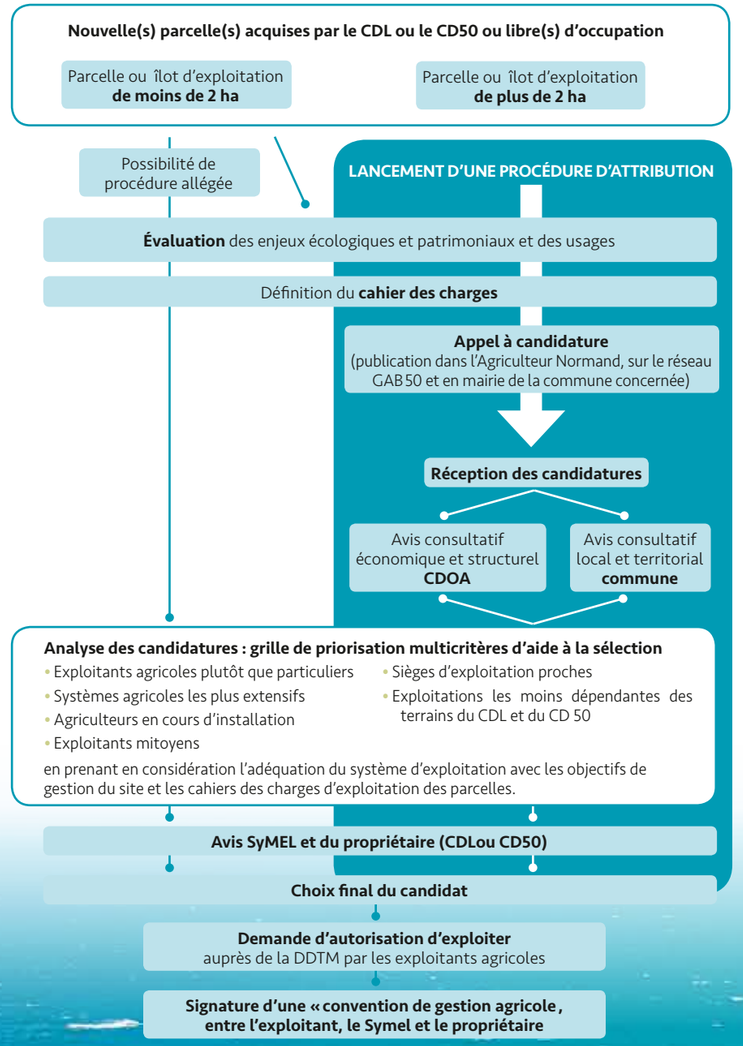

CD50 : conseil départemental de la Manche
CDL : Conservatoire du Littoral
GAB 50 : Groupement d'Agriculture Biologique de la Manche
CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
DDTM 50 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

Mise en place du projet de remise en pâturage des dunes de Saint Georges de la Rivière

L'évaluation du plan de gestion pointait du doigt la nécessité d'une réorientation des pratiques pastorales sur le massif dunaire de Saint Georges de la Rivière.

De par la petite taille des surfaces pâturées et du chargement instantané trop important basé sur un mode de pâturage tournant, les chevaux voyaient leur action limitée.

La réécriture du plan de gestion en cours a permis de redéfinir cette gestion pastorale et de réfléchir à un nouveau mode de gestion. Au regard des enjeux et de l'efficacité souhaitée, le choix du gestionnaire s'est donc tourné vers le retour d'un pâturage ovin moyennant quelques aménagements. Il sera effectif en 2017.

Etude de renaturation du cours d'eau, au marais de Tocqueboeuf, par les étudiants Master EcoCaen

Chaque année, la nouvelle promotion du Master EcoCaen reçoit une commande du SyMEL afin de, bien souvent, réaliser un diagnostic agro-environnemental sur un secteur donné et de faire des propositions de gestion en conséquence. Le travail effectué peut alors servir de base de travail pour l'équipe technique du SyMEL.

Les étudiants du Master Eco-Caen ont cette année quitté les massifs dunaires de la Côte Ouest pour travailler sur le Marais arrière littoral de Tocqueboeuf dans le Val de Saire. Ce marais est situé sur le site de la « Pointe de la Loge » sur les communes de Cosqueville et Fermanville. La majorité du secteur d'étude, environ 30ha, est propriété du Conservatoire du littoral.

Les étudiants se sont alors penchés sur les possibilités de renaturation du cours d'eau traversant et inondant le marais et sur les conséquences engendrées par cette action notamment sur les usages agricoles. Les analyses de terrains sur la topographie du milieu (relevés de nivellement), sur l'hydrographie du cours d'eau (vitesse d'écoulement, relevés chimiques...) ou encore les éléments agronomiques relevés lors des échanges avec les exploitants agricoles du site ont permis aux étudiants de faire des propositions techniques de reconstitution d'un écoulement naturel.

Il s'agit alors pour l'équipe du SyMEL de mesurer la faisabilité des propositions et de mettre en œuvre la démarche dans les conditions optimales de préservation de cet espace à forte valeur écologique en conciliation avec les besoins des exploitants agricoles présents.

04 La communication et la sensibilisation

PRÉSENTATION ET VISITE DE SITES AUX ÉLUS DU SYMEL

Dans l'objectif de faire découvrir directement sur le terrain l'action du SyMEL, les nouveaux membres du Comité depuis le 26 mai 2015, élus titulaires et suppléants du conseil départemental et des communautés de communes adhérentes, élus associés, ont été conviés à trois visites, organisées par blocs de sites.

Ces visites en demi-journées, les 14, 17, 23 mars ont permis aux participants de rencontrer le personnel technique (gardes du littoral et techniciens), découvrir et mieux comprendre les aspects et les pratiques de gestion réalisées selon les différents types de milieux (marais, polder, lande, mare, falaise, dune, ...) et menés en déclinaison des plans de gestion et plans opérationnels.

- Secteur 1 : **Lundi 14 mars après-midi :** Côte Est et le Val de Saire (Gardes de secteur : Christian LECONTE, Ludivine GABET et William ARDLEY)
  Polder de Brévands
  Landes du Brûlay (Fermanville)
  Mare de Vrasville

- Secteur 2 : **Jeudi 17 mars après-midi :** La Hague et la côte des Isles (Gardes de secteur : Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER, Yann MOUCHEL et Eric NEUVILLE)
  Nez de Voidries à Jobourg
  Dunes de Biville
  Cap de Carteret
  Havre de Surville

- Secteur3 : **Mercredi 23 mars matin :** Du Centre Manche à la Baie du Mont Saint Michel (Gardes de secteur : Antony HANNOK, Michel DAVID et Rodolphe BION)
  Lande du Camp (Lessay)
  Flèche dunaire de Montmartin-Sur-Mer
  Mare de Bouillon (Jullouville / St Pair-sur-Mer)
  Falaises de Carolles – Champeaux

- Le site de l'archipel de Chausey fera l'objet d'une visite prochainement.

Ces visites donnent satisfaction et démontrent que la gestion est rendue possible par une poly-activité des sites : l'entretien et la maintenance et l'état de propreté des équipements, la formation et les conseils aux établissements scolaires ou organismes de formation, les échanges techniques, l'accueil de groupes d'étudiants, de chantiers-nature & pédagogiques, le suivi des activités agricoles et cynégétiques, le respect de la règlementation, la surveillance,...

L'action du SyMEL ne pourrait se faire sans la participation des élus, intervenants et acteurs pour assurer la pérennisation de la préservation de ces sites.

Journées du patrimoine

La découverte du Cap de Carteret était proposée dans le cadre des journées du patrimoine le samedi 17 septembre à laquelle ont participé 13 personnes. Le mélange entre nature, histoire des lieux et de leurs vestiges sont autant de supports enrichissant la redécouverte du Cap de Carteret.

Au Castel Vendon, le SyMEL a organisé le samedi 8 octobre 2016 un après-midi de présentation de l'historique de la batterie Tourville au Castel Vendon. Après un diaporama en salle, la quinzaine de participants s'est rendue sur le terrain, accompagnée par le garde, pour la visite de quelques vestiges historiques.

Cette animation est l'occasion pour le SyMEL de faire découvrir cet aspect méconnu de l'Histoire locale et de sensibiliser le public local à la préservation des chauves-souris qui occupent les infrastructures militaires du site, également sur la gestion en cours et à venir du site (sécurisation des infrastructures militaires, aménagements pour les chiroptères, projet de sentier Millet, maintien de l'activité agricole,...).

Conception de deux panneaux sur les espaces naturels pour l'exposition du phare de Carteret

L'ouverture du phare de Carteret au public par la Commune de Barneville-Carteret et l'Office de tourisme de la Côte des Isles a attiré 6000 visiteurs pour sa première saison.

Si l'exposition est liée à l'histoire des phares et balises et de celui du Cap, il a été proposé au SyMEL de réaliser deux panneaux sur les milieux naturels littoraux et la gestion des sites naturels avec le Cap et les dunes d'Hatainville. Ils ont été très appréciés d'un public en quête d'information sur le patrimoine naturel.

Animations sur la lande avec l'école de Vauville

Le SyMEL a travaillé sur les landes avec les classes de grande section maternelle et de CP de l'école de Vauville Une sortie sur le terrain le 19 octobre 2016 a permis de découvrir la flore des landes.

Les enfants ont ensuite travaillé en classe sur la réalisation de dessins d'observation de la bruyère cendrée et de la callune.

Une autre intervention a permis d'aborder davantage la faune des landes et son comportement selon les saisons. D'autres sorties sont prévues tout au long de l'année scolaire pour bien appréhender l'évolution de la nature au fil des saisons.

Un tel travail est l'occasion de sensibiliser les enfants sur la préservation des espaces naturels et d'expliquer les règles qui s'appliquent sur ces espaces fragiles.

Sortie à découverte de la flore des landes le 19 octobre 2016

Fin de la mise en œuvre du plan d'interprétation des dunes d'Hatainville avec la finalisation du balisage et la pose des derniers éléments du mobilier signalétique

2016 a rimé avec la finalisation du projet de valorisation par l'interprétation des dunes d'Hatainville un vaste projet engagé en 2012.

Le second livret d'interprétation de « La Mer de sable » a été distribué avec le bulletin municipal des Moitiers d'Allonne début 2016.

Les trois derniers panneaux ont été posés avant la saison touristique (table d'orientation, accès à la plage laisse de mer et enfin l'accès au sentier de la Mer de sable), et le balisage terminé.

Rappelons que ce projet a abouti grâce à la participation de nombreux usagers. Une belle réalisation collective permettant au visiteur d'en savoir plus sur ce riche patrimoine !

Journée d'échanges entre élus du littoral Val de Saire (50) et Baie de Lancieux (22) sur l'accompagnement des modifications du trait de côte (LiCCo / Ad'APTO)

Dans le cadre du projet Ad'Apto porté par le Conservatoire du littoral, des élus bretons de la baie de Lancieux sont venus profiter du retour d'expérience du projet LiCCo chez les élus normands du Val de Saire.

De nombreux sujets sur le changement climatique ont été développés, notamment l'appropriation collective des enjeux présents sur le territoire, les options d'aménagement pour faire face au moyen et long terme et la communication des choix de gestion auprès des habitants.

Les discussions ont été illustrées par une visite du marais de Vrasville pour montrer des actions d'adaptation sur un site en évolution.

© François Levalet

© François Levalet

Accueil d'étudiants : Master 1 Biogéosciences parcours Environnement-Université Paris Diderot

Un groupe de 25 étudiants de M1 Ecologie Biogéosciences de l'Université Paris Diderot-Paris 7, sont venus en septembre 2016 dans le cadre d'un stage de formation sur la géologie et la biodiversité du littoral, pour une rencontre sur sites des gardes du littoral.

Sur 3 jours étaient programmées :

- des observations dans les dunes d'Hattainville
- une visite de la lande du camp sous le pilotage d'Antony Hannok.
- des observations dans le havre de St Germain sur Ay

Accueil d'étudiants : Master 2 Géographie et Aménagement Espaces Maritimes de l'Université de Nantes

16 étudiants (et 2 accompagnateurs) en Master 2 Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes de l'Université de Nantes ont sollicité le SyMEL pour une intervention sur le secteur des dunes de Vauville/Biville.

Cette rencontre était composée d'une présentation du SyMEL, espaces gérés, moyens d'action, problématiques spécifiques à certains sites, liens avec le Conservatoire du littoral, enjeux de conservation d'un site particulier, gestion de la fréquentation,...

Partenariat avec le Groupe Mammalogique Normand (GMN) sur la Mare de Bouillon

Le SyMEL est partenaire en 2016 d'une étude, pilotée par le Groupe Mammalogique Normand (GMN), pour comprendre les flux migratoires des chauves-souris en Normandie. Deux sites ont été identifiés :

- les falaises de Carolles et Champeaux seront suivies par la pose de systèmes d'enregistrement ultrasonores autonomes qui permettront d'enregistrer pendant les périodes de migrations le passage des chiroptères et par la suite d'identifier les espèces et qualifier leurs périodes d'activité.

- la Mare de Bouillon a bénéficié en 2016 de l'installation de 30 gîtes artificiels dans les arbres, en ciblant la Pipistrelle de Nathusius, chauve-souris migratrice la plus caractéristique de la région. Les nichoirs seront ainsi suivis pendant 3 ans afin de comprendre la phénologie de la migration sur le littoral.

Cette étude régionale s'insère dans un programme d'étude innovant plus vaste, élaboré par les groupes mammalogiques normand, breton et Pays de la Loire dont les résultats alimenteront les études menées par les régions voisines. La migration des chauves-souris en France reste très peu connue. L'amélioration des connaissances permettra de favoriser la préservation de ces animaux et la cohabitation avec l'évolution des aménagements du territoire,

Nichoir à Pipistrelle de Nathusius

05 Les partenariats

Chantiers-nature 2016

Dans le cadre de ses missions d'accueil du public, en 2016, le SyMEL a assuré la tenue d'une quinzaine de chantiers-nature pédagogiques axés sur différentes thématiques.

Ce sont quelques 350 élèves ou étudiants accompagnés de leurs encadrants qui ont évolué sur les sites du Conservatoire du littoral ou du conseil départemental de la Manche.

Un public essentiellement issu des lycées agricoles de Normandie... Échanges à bénéfice réciproques !

Chantier-nature/ Montmartin/ Mars 2016/ Lycée-Nature Coutances-SyMEL

20e stage des BTS GPN de Sées dans les dunes d'Hatainville

Qui aurait dit en 1996, que 20 ans plus tard, le BTS GPN de Sées serait encore présents aux côtés du SyMEL sur le site d'Hatainville. Que de chemin parcouru dans les échanges, les chantiers et les réflexions autour de la conservation du patrimoine du site

Ce partenariat unique en son genre en France dans l'enseignement agricole est une parfaite illustration de l'indispensable formation des étudiants au génie écologique sur des cas concrets au contact de la réalité de terrain et suivis dans le temps.

Nous célébrerons ce long et fructueux partenariat en mai 2017 afin de réunir les différents partenaires.

Animation EHPAD / AVRIL/ SyMEL

Le 1er septembre 2016, le SyMEL et l'Association de Valorisation des Rivières par des Initiatives Locales (l'AVRIL) de Coutances ont accueilli un groupe constitué d'une dizaine de personnes de l'EHPAD d'Agon-Coutainville.

L'animation d'une durée de 2 heures avait pour thème la découverte du patrimoine naturel du site et la gestion associée : faune-flore-dynamique littorale.

Un zoom spécifique a été effectué sur le thème des oiseaux, avec des supports optique et audio (chants...).

Animation EHPAD Agon/ Septembre 2016

Participation à la formation des professionnels de l'environnement à la reconnaissance et la gestion des amphibiens.

Cela fait maintenant dix ans que le **SyMEL**, à la demande du service « formations » de l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**, intervient dans la formation des personnels de l'environnement. Ce stage National, d'une durée d'une semaine, a lieu chaque année dans **la Manche** car la diversité de milieux et d'espèces reste importante comparativement à d'autres secteurs, notamment sur les terrains du **Conservatoire du littoral**.

Le **SyMEL** intervient sur une demi-journée, en complément de l'intervention du **CPIE du Cotentin** :

- La matinée est consacrée à la tendance évolutive des populations reproductrices d'amphibiens en Normandie, via le protocole de suivi du programme « Mare » du **Museum d'Histoire Naturelle**, animé par **Mickael Barrioz (CPIE)** et auquel 5 agents du SyMEL contribuent. La Normandie possède les plus anciens suivis coordonnés de France à une échelle territoriale (2007).
- l'après-midi se déroule sous la houlette du garde du littoral. Après un pique-nique traditionnel à l'intérieur du havre de **Saint-Germain-sur-Ay** et une présentation du site, les stagiaires se dirigent vers les mares.

L'intervention du **SyMEL** se fait sous deux angles :

- recherche et détermination d'espèces. Il s'agit de la seule sortie de jour des stagiaires. Une mise en pratique des critères de reconnaissances est de mise.
- présentation de la gestion, de la typologie des mares. Présentation des critères de gestion retenus pour le creusement.

La mare est-elle pérenne ? Temporaire ? Espacement entre deux mares ? Surface en eau ? Pentes douces ? Notions de gestion annexes telles que les habitats de zones humides ? Notion de réseau de mares et concept de métapopulation ?

La seconde partie de l'après-midi voit le groupe migrer vers un autre site : l**a lande du camp à Lessay** :

Les stagiaires ont la possibilité de voir d'autres espèces, telle que la grenouille de Lessone. De plus, le type de gestion pratiqué amène à une réflexion concernant la masse d'eau et le sens d'écoulement des eaux de surface, ce qui donne lieu à discussions et débats !

Le dernier stage a accueilli 16 stagiaires.

En dix ans ce stage a été suivi par environ 160 stagiaires issus d'horizons différents : **parcs nationaux, réserves naturelles nationales, chargés de mission environnement (EDF...) structures associatives, ONEMA et ONCFS.**

Conventions SyMEL/SDIS50 et SyMEL/SNSM

Le SyMEL conventionne pour deux de ses agents (Sébastien HOUILLIER, garde du littoral secteur La Hague, et Arnaud GUIGNY, garde du littoral secteur Archipel de Chausey) avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (SDIS50) depuis 2012 pour le premier, et avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) depuis 2013 pour le second.

Les conventions permettent aux agents secouristes et sauveteurs de s'absenter pour intervenir sur le temps du travail (sous réserve que cela n'entrave pas le bon fonctionnement du service), et renforce donc leur disponibilité en journée.

Les gardes du littoral du SyMEL, de par leur présence permanente sur leurs sites, sont souvent aux avants postes en cas de sinistre.

Par ailleurs, les organismes de secours apprécient particulièrement leurs connaissances du terrain, mais aussi leurs compétences multiples qui peuvent s'avérer être très utiles en cas d'intervention tant sur terre (connaissances faune/flore, manipulations d'animaux, tronçonnage) qu'en mer (connaissances du milieu marin, maîtrise de la navigation dans les 5000 ha de l'archipel de Chausey).

Ces engagements représentent pour les agents une prolongation du service public qu'ils assurent déjà en tant que gardes du littoral, et leur permettent en outre de s'insérer pleinement dans le tissu local en participant activement à la chaîne des secours.

Accueil de la section botanique de la Société Jersiaise

Sous une météo favorable, le dimanche 5 juin 2016, les membres de la section botanique de la Société Jersiaise ont été accueillis par Yann Mouchel pour découvrir les trésors botaniques des dunes d'Hatainville et du Cap de Carteret. Bien qu'ayant des espaces naturels de moindre ampleur sur l'ile, de nombreuses similarités existent entre ceux des iles anglo-normandes et du Cotentin faisant partie du Massif Armoricain.

Des membres du comité de jumelage de Carteret ont apporté leur appui au bon déroulement du séjour. Le renouvellement de ces échanges, leur développement et leur extension ont été unanimement sollicités par les participants.

Elections des représentants des Gardes du Littoral de Normandie

Le réseau des Gardes du Littoral fédère près de 900 agents œuvrant au quotidien sur les terrains du Conservatoire du littoral en métropole et en outre-mer.

Ce réseau professionnel s'est constitué au fil des années en se structurant et en s'étoffant.

En effet, le métier de Garde du Littoral qui a émergé avec l'achat des sites par le Conservatoire s'est peu à peu forgé une identité liée à une grande diversité de situations à l'échelle nationale. Et c'est elle qui fait qu'aujourd'hui qu'on parle des 12 métiers Gardes du Littoral.

Chacune des délégations par façade littorale a donc des représentants de la profession au sein de ce réseau coordonné par le Conservatoire du littoral en accord avec ses structures gestionnaires. Ces agents participent donc à la vie de ce réseau pour représenter leur collègues au sein de divers ateliers (tenues, police, référentiels métiers etc...).

Désignés pour une durée de 3 ans, de nouvelles élections étaient programmées. Pour la Normandie ce sont : Olivier Zuchet garde au service espace naturel du Calvados et Yann Mouchel garde sur la Côte des Isles (représentant depuis 6 ans) qui ont été désignés.

06 Les grands projets thématiques

RESTITUTION DU PROGRAMME HEIMA

Le 23 septembre 2016, à l'occasion de la fin du programme HEIMa (Habitats, Espèces et Interactions Marines), le SyMEL organisait une journée de restitution des résultats devant les partenaires et acteurs locaux.

Ce programme, porté par le Conservatoire du littoral et le SyMEL, son gestionnaire soutenu, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Fondation Total, a rassemblé pendant 4 ans une centaine de participants de 30 organismes partenaires : universités, centres de recherches, associations, acteurs socio-professionnels, dans le but d'acquérir des connaissances scientifiques sur le Domaine Public Maritime de l'archipel, en vue d'améliorer la gestion du site mise en œuvre depuis 2009.

Grâce aux partenariats scientifiques avec l'IFREMER et le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN), une cartographie complète des habitats benthiques de substrat meuble a pu être réalisée, révélant une grande diversité et fragmentation des habitats : un outil précieux pour la gestion de ce site exceptionnel.

À travers d'autres approches plus fonctionnelles, des focus sur des espèces ou habitats phares de Chausey ont permis d'améliorer significativement la connaissance.

Près de 80 personnes étaient présentes lors de cette journée, dont une partie s'est déroulée en mer sur l'ancien terre-neuvier « le Marité ».

L'ensemble des partenaires et acteurs ont conclu au succès de ce programme et à la nécessité de poursuivre les travaux.

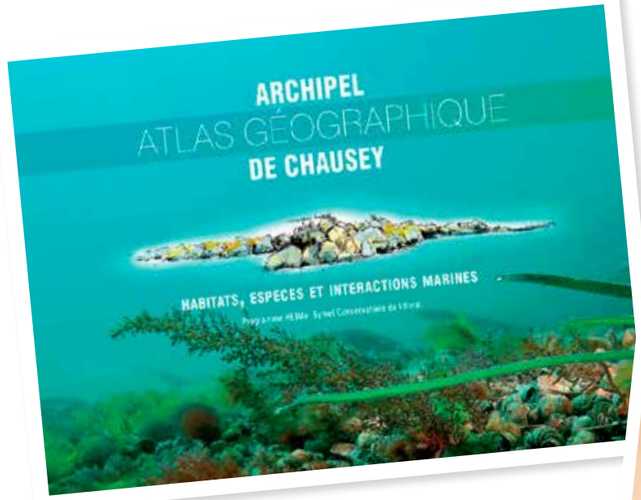

Suite du programme HEIMa : les sciences participatives en plongée avec MarinObs

Parmi les résultats de programme HEIMa figure la naissance de Marin'Obs, un outil de veille écologique du milieu sous-marin de Chausey via une approche de sciences participatives.

Depuis 2012 un petit réseau de plongeurs bénévoles, amoureux des beautés subaquatiques de l'archipel, se mobilisent pour inventorier les espèces qu'ils rencontrent lors de leurs plongées et transmettre leurs observations au SyMEL. Chaque année le SyMEL réunit ces partenaires palmés lors d'un stage dédié au programme. Les 16 et 17 juillet 2016, ce sont des plongeurs des clubs de Granville, Avranches, Caen, Bayeux et Conflans qui sont venus renforcer les rangs des sentinelles de l'archipel.

En parallèle, l'Association des Plongeurs Naturalistes de Normandie réalise chaque année au mois de septembre des inventaires sur des sites souvent peu explorés de l'archipel. Au total ce sont 8 structures qui sont partenaires du programme, 30 sites de plongée explorés, plus de 1000 observations réalisées.

Un grand merci à tous nos partenaires ! www.marinobs.fr

CHEMINEMENT LITTORAL : PRÉSENTATION ET INTÉRÊT DU SENTIER DU LITTORAL, NATURE ET CAUSE DES DISCONTINUITÉS, SOLUTIONS À ENVISAGER POUR LES RÉSOUDRE

L'importance du linéaire de la façade côtière du département et le caractère préservé d'une part non négligeable constitue un atout à valoriser et un levier de développement territorial pour le département de la Manche. Le sentier du littoral est un des instruments de valorisation des espaces littoraux préservés et des paysages maritimes diversifiés qu'il rend accessible. Il doit permettre aux piétons d'accéder au rivage de la mer et de cheminer le plus possible le long de la mer. Le projet de continuité du cheminement littoral dans lequel le SyMEL s'est engagé à compter de septembre 2016 a pour objectif d'obtenir un état des lieux du cheminement, de fédérer les différents intervenants et de lever les difficultés qui restent encore à surmonter pour assurer une continuité de cheminement littoral sur tout le linéaire côtier.

Dunes de Biville

Des cheminements à baliser en prenant en compte le fragile équilibre entre fréquentation et protection
Baie des Veys

Il convient de distinguer le « véritable » sentier du littoral et le GR 223 piloté par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) et Manche Tourisme.

Le sentier du littoral de l'État consiste à instaurer une servitude de passage des piétons sur le littoral (SPPL) sur les propriétés privées et d'assurer une continuité de cheminement sur les terrains publics. Il n'est instauré que sur près de 85 % du littoral manchois.

Le GR 223, qui relie le Mont-Saint-Michel à Isigny-sur-Mer, est un itinéraire continu de grande randonnée très bien balisé. Le GR 223 reprend très souvent le sentier du littoral de l'État ce qui explique que lorsque celui-ci n'est pas instauré, le GR s'éloigne du littoral.

le « véritable » sentier du littoral

Le GR 223

Les premiers mois du projet ont été consacrés à l'état des lieux : en croisant le diagnostic du GR 223 de Manche Tourisme et du CDRP, les données de typologie de sentier géo-référencées de la DDTM, la connaissance du terrain des gardes-littoraux, des référents territoriaux du Conservatoire et de la DDTM et les visites de terrains, l'ensemble du sentier du littoral a été passé au peigne fin. Plusieurs types de difficultés ont été identifiés : absence de sentier le long de la mer (50 km), impact négatif de la fréquentation sur des milieux fragiles (14 km), passages régulièrement inondés ou humides (13 km), insécurité principalement due au passage sur des routes (9,5 km), érosion du cheminement (8,5 km), problèmes d'entretien (2,5 km) ou conflits d'usage (1 km). L'intensité des difficultés varie en fonction des secteurs : si peu de problèmes sont à signaler dans la Hague, le sentier est plus morcelé au niveau des havres de la côte ouest et de la baie des Veys.

L'érosion du sentier est un problème récurrent sur la plupart des secteurs

L'absence de SPPL contraint le GR 223 à utiliser des routes peu adaptées à la circulation piétonne

Il s'agit à présent de proposer des solutions permettant de résoudre les difficultés et discontinuités identifiées et de chiffrer le montant des travaux nécessaires à leur réalisation. Les propositions devront bien évidemment tenir compte de la fragilité des milieux naturels mais aussi de la diversité des paysages, les possibilités foncières, la sécurité des usagers, les usages existants, la fréquentation et la faisabilité technique. Ainsi selon le contexte, plusieurs types de propositions sont envisagés :

- Mise en place d'une SPPL (Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral) sur les propriétés privées
- Ouverture de sentiers sur des propriétés publiques (Conservatoire, communes, DPM...)
- Recours à des chemins existants
- Sécurisation des passages dangereux le long des routes.

SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2016

Participants à la rédaction

Saïd EL MANKOUCH, Valentin PAILLETTE, Martine BIRAIS, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Michel DAVID, Ludivine GABET, Arnaud GUIGNY, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Bénédicte GUILLOTTE, Christian LECONTE, Hélène MENARD, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Lydie RENOUF, Pierre SCOLAN

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique

SyMEL Préserver et partager

LA MANCHE Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche

Maison du Département

98, route de Candol • 50008 Saint-Lô Cedex

Tél. 02 33 05 98 83 • symel@manche.fr

www.symel.fr